



Fiche informative

Sensibilité chimique multiple (SCM)



Méconnaissance

Épauler la Communauté et Retirer les Barrières (ECRoB)

Idée fausse: La sensibilité chimique multiple (SCM) n'est pas une vraie maladie et tout est dans la tête de la personne.

Fait: La SCM est reconnue comme un handicap et un état pathologique par la Commission canadienne des droits de la personne, et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la classe parmi les troubles chroniques multisystémiques. En outre, de nombreuses études ont mis en évidence des marqueurs biologiques de sensibilisation de certains récepteurs sur les cellules qui provoquent des symptômes lors de l'exposition aux produits chimiques contenus dans les parfums, les eaux de Cologne, les produits parfumés et d'autres produits chez les personnes atteintes de SCM. (Molot et al., 2023)

Idée fausse: Les personnes atteintes de SCM sont tout simplement trop sensibles ou allergiques aux produits et aux substances chimiques de tous les jours.

Fait: la sensibilité chimique multiple n'est pas une simple allergie ou sensibilité. Il s'agit d'un trouble complexe qui peut provoquer des symptômes graves et débilitants, même en réponse à de faibles expositions à des produits chimiques et à des substances tolérées par la plupart des personnes. (CDDP, 2007)

Idée fausse: La sensibilité chimique multiple peut être guérie en évitant certains produits ou substances chimiques.

Fait: Bien que la réduction de l'exposition aux déclencheurs puisse atténuer certains symptômes, il n'existe actuellement aucun traitement connu pour la sensibilité chimique multiple. Même une petite exposition à un déclencheur peut provoquer une réaction chez une personne atteinte de SCM. (Commission canadienne des droits de la personne, 2007)

Idée fausse: La SCM est une condition rare.

Fait: La sensibilité chimique multiple est plus fréquente qu'on ne le pense et sa prévalence augmente au Canada. (ESCC, 2000 - 2020)

Idée fausse: Les personnes atteintes de SCM sont simplement difficiles ou demandent un traitement spécial.

Fait: Les personnes atteintes de SCM demandent des accommodements afin de pouvoir participer pleinement à la société, notamment en accédant aux lieux de travail, aux espaces publics et à d'autres activités. Les accommodements pour ce handicap nécessitent des choix de produits appropriés, y compris l'utilisation de produits sans parfums, à faible taux d'émission et les moins toxiques, ainsi que



Épauler la Communauté et Retirer les Barrières (ECRoB)

des stratégies écologiques pour la e tous les jours. Ces accommodements sont protégés par la loi canadienne sur les droits de la personne.

Idée fausse: La SCM n'est pas un handicap.

Fait: La sensibilité chimique multiple est reconnue comme un handicap et protégée par la loi canadienne sur les droits de la personne, car elle peut avoir un impact significatif sur la capacité d'une personne à participer pleinement à la société. (Commission canadienne des droits de la personne, 2007)

Idée fausse: La sensibilité chimique multiple est causée par des problèmes de santé mentale.

Fait: la sensibilité chimique multiple n'est pas causée par des problèmes de santé mentale. Bien que le stress lié à la vie avec une maladie chronique, comme le cancer ou la maladie de Parkinson, puisse conduire à l'anxiété et à la dépression, il n'est pas la cause de la maladie chronique. De même, les problèmes de santé mentale ne sont pas la cause de la SCM. (Molot et al., 2023)

Références:

Molot et al. (2023). Sensibilité chimique multiple: Il est temps de rattraper la science. *Neurosci Biobehav Rev.* 2023 Aug;151:105227. Doi: 10.1016/j.neubiorev.2023.105227.PMID : 37172924.

Molot J, Sears M, Marshall LM, Bray RI. Neurological susceptibility to environmental exposures: pathophysiological mechanisms in neurodegeneration and multiple chemical sensitivity. *Rev Environ Health.* 2021 Sep 16;37(4):509-530. doi: 10.1515/reveh-2021-0043. PMID: 34529912. En anglais seulement.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). (2000 - 2020).

Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). (2007).

Cette fiche n'est pas un substitut à des conseils d'un professionnel de la santé. Consultez un professionnel de la santé pour recevoir des conseils et des traitements personnalisés à votre situation.